

A U T R E P R O C E D E P O U R E C R I R E L A M U S I Q U E .

Le procédé pour écrire la musique, indiqué page 47, est avantageux en ce qu'il est presque en tout conforme à la méthode de musique au moyen de lettres et de chiffres, usitée à l'institution; mais la musique écrite en points suivant ce procédé occupe beaucoup de place, et le trait qui entre dans la formation de plusieurs signes n'offre pas un relief durable, et peut être confondu avec deux points un

peu effacés.

Nous proposons le système suivant qui nous paraît avoir remédié à ces inconvénients.

Indication des notes.

Dans ce procédé, les sept notes ut, ré, mi, fa, sol, la, si sont représentées par les lettres ou signes " " " " " " " " .

On peut placer ces notes à sept octaves différentes qu'on distingue entre elles par un ou plusieurs points placés avant la note et tout près d'elle.

La première octave s'indique par un point placé à la première ligne ; la seconde, par un point à

la première et à la seconde ligne; la troisième, par un point à la première, à la seconde et à la troisième ligne; la quatrième, par un point seulement à la seconde ligne; la cinquième, par un point à la première et à la troisième ligne; la sixième, par un point à la seconde et à la troisième ligne; et la septième, par un point seulement à la troisième ligne (*).

(*) L'ordre de ces sept indications peut paraître arbitraire; mais nous les avons disposées ainsi afin que celles de ces indi-

Voici l'ut aux sept octaves, à
partir de l'ut de contre-basse :

1	2	3	4	5	6	7
..	..	..	..	..	..	..

Par conséquent le fa de la clef
de ce nom, dans le procédé des

cations qui ont quelque ressem-
blance marquassent des notes é-
loignées de trois octaves, et que
de cette manière elles pussent être
distinguées par le sens musical,
si le doigt ne suffit pas. Nous
pourrions motiver de même plu-
sieurs autres indications qui pa-
raissent peu naturelles quoiqu'el-
les soient nécessaires.

clair-voyants, sera représenté
par ::; l'ut de la clef de ce nom,
par .:; le sol de la clef de ce
nom, par ...

Il faut observer que s'il y a
plusieurs notes de suite apparte-
nant à la même octave, il suffit
d'écrire le signe indicateur de
l'octave avant la première de ces
notes. On ne répètera pas non
plus ce signe devant les notes qui
changent d'octave par degré con-
joint.

Signes d'altération.

Le bécarré, le bémol et le dièse
accidentels se marquent respecti-
vement par les signes : : : placés

avant la note.

Le double dièse et le double bémol s'indiquent par le signe du dièse et du bémol que l'on écrit deux fois consécutivement.

Exemples :

ut bécarré

ré bémol

mi dièse

fa double bémol

sol double dièse

Des valeurs.

La ronde s'indique par les deux points de la troisième série placés au-dessous de la note ; la blanche, par le point de la seconde série ; la noire, par le point de la qua-

trième série ; la croche se recon-
naît par le blanc ou le vide qui
se trouve au-dessous de la note.

Exemples :

ut ronde	::	ré blanche	:
mi noire	::	fa croche	::

La double, la triple, la qua-
druple et la quintuple croche
s'indiquent respectivement comme
la ronde, la blanche, la noire et
la croche. Ce double emploi de la
même indication ne peut nulle-
ment induire en erreur ; car la
simple inspection de la mesure
fait disparaître toute confusion ;
cependant dans les cas embarras-
sants on peut mettre :: devant

Les quatre premières valeurs et
devant les quatre autres.

La valeur pointée s'indique par
un point placé après la note sur
la troisième ligne ; la note dou-
ble pointée se marque par un point
à la seconde et à la troisième li-
gne après la note.

Exemples :

mi blanche pointée

mi

sol noire double pointée

sol

Le signe : placé avant une sé-
rie de notes indique que ces notes
sont des triolets.

Une place vide indique la fin
de la mesure ; lorsque la mesure
ne finit pas avec la ligne on met

à la fin de cette ligne un point un peu éloigné du signe précédent.

Signes de silence.

On indique la pause par : , la demi-pause par : , le soupir par : , le demi-soupir par : .

Le quart, le huitième, le seizième et le trente-deuxième de soupir s'indiquent respectivement comme la pause, la demi-pause, le soupir et le demi-soupir.

L'inspection de la mesure empêche tout équivoque.

Indications accessoires.

L'indication de la mesure et du ton d'une pièce de musique n'exige aucune explication; ainsi la

mesure à quatre temps se marque
par : : ; la mesure à 6/8, par : : 4 ;
deux dièses à la clef se marquent
par : : ; trois bémols, par : : : .

L'agrément placé à la fin de la
valeur, l'agrément placé au com-
mencement de la valeur, la petite
note, le trille, la piquée s'indi-
quent respectivement par : : : : :
: placés avant la note.

Si la position de ces signes
paraissait douteuse on les ferait
précéder de : comme : :

Avant une suite de notes pi-
quées on met : , et on écrit le si-
gné d'une piquée avant la derniè-
re de ces notes.